

ANNEXE I :: DEROULEMENT DES COMMISSIONS D'ENTRETIEN DE DIRECTION D'ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE

► Convocation aux entretiens

Les entretiens se dérouleront **les mercredis 18 et 25 novembre 2026 et le mercredi 2 décembre 2026.**

La convocation sera adressée via colibris au lien suivant : <https://portail-paris.colibris.education.gouv.fr>

Elle sera présentée, accompagnée d'une pièce d'identité, le jour de l'entretien.

► Déroulement de l'entretien

L'appréciation portée par la commission se fondera sur la prestation de la candidate ou du candidat pendant l'entretien et sur l'examen du dossier, complété d'une lettre de motivation.

L'entretien, d'une durée totale de 30 minutes, comporte deux parties :

- 10 minutes pendant lesquelles la candidate ou le candidat répond à trois questions contenues dans une enveloppe tirée au sort. Ces questions porteront sur les trois domaines suivants :
 - Les responsabilités pédagogiques,
 - Les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école,
 - Les relations avec les parents et les partenaires.
- 20 minutes d'entretien avec la commission, destinées à approfondir et élargir les sujets abordés.

A cette occasion, seront notamment constatées l'aptitude au dialogue, à l'écoute de l'interlocuteur, à la capacité à exposer et à argumenter.

► Appréciation de la commission

La commission remplira, pour chaque candidate et chaque candidat, une fiche d'appréciation dûment motivée et signée par chacun de ses membres. Les questions tirées au sort, signées par la candidate ou le candidat, seront joints au dossier. La candidate ou le candidat recevra la notification de la décision la ou le concernant via colibris.